

NANSENSTRASSE 16  
CASE POSTALE · 8050 ZURICH  
TÉLÉPHONE 044 · 315 44 55  
FAX 044 · 315 44 66  
[www.pfandbriefbank.ch](http://www.pfandbriefbank.ch)

# 75<sup>E</sup> RAPPORT DE GESTION 2005

## Mission

La mission légale conférée aux établissements de lettres de gage (Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire et Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses) est libellée comme suit «...procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (LLG 1).

A cette fin, nous émettons des lettres de gage. Avec le produit, nous octroyons à nos membres des prêts contre droits de gage immobiliers.

Le droit d'émettre des lettres de gage appartient exclusivement aux centrales d'émission de lettres de gage, raison pour laquelle elles sont soumises à une réglementation stricte.

## Vision

La Banque des Lettres de Gage est le bras droit des services d'émission de ses membres/actionnaires (situation pull). Pour ces derniers, elle constitue la source de refinancement la plus avantageuse pour des prêts à long terme.

Nos lettres de gage permettent aux investisseurs d'effectuer régulièrement des placements en obligations de premier ordre (AAA/sûreté maximale), d'un volume considérable, admises en pension.

Les établissements de lettres de gage font partie des très rares débiteurs de droit public jouissant de la notation la plus élevée. Leurs emprunts constituent constamment une part importante du marché des obligations suisses.

La marque «lettre de gage» est synonyme d'investissement de tout premier ordre.

## Actionnariat

Grandes banques	15.9%
Banques régionales et caisses d'épargne	46.6%
<i>dont établissements de RBA-Holding</i>	24.1%
Banques Raiffeisen	20.8%
Autres banques	16.6%

# Table des matières

## 1 Rapport annuel

L'essentiel en bref	3
Rapport du président	4
Marche des affaires	5

## Comptes annuels

Bilan	6
Compte de résultat	8
Répartition du bénéfice	9
Tableau de financement	10
Annexe aux comptes annuels	11
Informations relatives au bilan	11
Informations relatives au compte de résultat	12
Opérations hors bilan	13
Principes comptables et d'évaluation	14
Emprunts sur lettres de gage en cours	15
Emprunts sur lettres de gage émis et remboursés en 2005	18
Organisation	19
Rapports des organes de révision	20



3	2005 en milliers de CHF	2004 en milliers de CHF
Lettres de gage en circulation	21 670 000	20 606 000
Taux d'intérêt moyen de la totalité des emprunts sur lettres de gage en circulation	2.998%	3.205%
Total du bilan	22 738 389	21 636 777
Actifs disponibles	691 845	650 752
Fonds propres disponibles (art. 18, al. 2 OLG)	621 369	602 327
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	441 390	419 655
Excédent	179 979	182 672
Degré d'utilisation des fonds propres	71.035%	69.672%
Résultat des opérations d'intérêts	29 934	30 374
Résultat des opérations de lettres de gage	895	2 400
Bénéfice brut	23 328	23 873
Bénéfice de l'exercice	20 435	21 274

Madame, Monsieur,

## L'exercice 2005

Les mouvements de taux d'intérêts sont d'une importance capitale pour toutes nos activités. Entre les espérances conjoncturelles, les soucis de croissance, les prix des matières premières en hausse – en particulier l'énergie et les métaux – les taux d'intérêts du marché de l'argent et des capitaux ont évolué durant l'année 2005 de manière erratique. Le taux de référence des emprunts de la Confédération à 10 ans se situait à la fin 2005 à 1.96% (l'année précédente 2.38%) après le niveau le plus haut à 2.46% et le plus bas à 1.80%. La BNS s'est à nouveau engagée en décembre sur la voie de la normalisation des taux de référence, après plus d'une année de non-intervention en raison de ses craintes concernant la croissance. La stratégie actuelle d'une politique monétaire légèrement plus restrictive se justifie par la normalisation des taux d'intérêts durant cette période de reprise conjoncturelle. Le fait que les taux d'intérêts pour les longues durées n'aient pour ainsi dire pas augmenté indique que les attentes des acteurs du marché, quant à l'inflation, ne sont pas encore très marquées.

Dans les banques en Suisse la demande de crédits a augmenté de manière générale, les demandes de crédits couverts par gage immobilier (crédits de construction et prêts hypothécaires) ont augmenté de manière significative en 2005. Le volume de nos lettres de gage en circulation a augmenté de 5.16%.

L'Assemblée générale du 24 mai 2005 a élu comme nouvel administrateur, en remplacement de M. Bernard Voirol, directeur de longue date de la Caisse d'Épargne de la Ville de Fribourg, M. Rolf Zaugg, président du Conseil d'administration de Clientis SA et président de la direction de la Sparkasse Zürcher Oberland. Je remercie Bernard Voirol pour son engagement de 1995 à 2005 auprès de la Banque des Lettres de gage. Price-waterhouseCoopers SA, à Zurich, a été confirmée comme organe de révision.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale le versement du dividende maximum de 5%. A l'occasion de cette année jubilaire, la ristourne d'intérêts aux membres sera doublée à CHF 8 millions.

## Le jubilé

En cette année 2006, nous fêtons les 75 ans de la Banque des Lettres de Gage. Nous avons renoncé à l'édition d'un cahier de fête ou d'une rétrospective historique. En lieu et place, quelques réflexions et évocations:

«Les centrales d'émission de lettres de gage ont pour but de procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (LLG, art. 1). La Banque des Lettres de Gage donne la possibilité aux banques de taille petite et moyenne d'accéder (indirectement) au marché des capitaux. Le but statutaire est l'exploitation d'une centrale de lettres de gage conformément aux dispositions de la loi sur l'émission de lettres de gage du 25 juin 1930 (art. 2 des statuts).

La Banque des Lettres de Gage est ainsi un institut autonome de refinancement. Elle constitue pour les banques suisses de crédit hypothécaire une infrastructure en tant qu'institution commune dans un cadre légal strict. Comme toute institution commune, elle ne vise pas la maximalisation du bénéfice; elle remplit une mission quantitative et qualitative de pourvoyeuse en faveur de ses membres. Ceux-ci représentent les propriétaires et désignent le Conseil d'administration. Pour avoir accès aux prestations, il faut être actionnaire. Aujourd'hui, les prêts sur lettres de gage servent aussi à beaucoup de banques comme moyen de gestion de la structure du bilan.

La «Banque des Lettres de Gage» est une marque bien connue, qui éveille un sentiment de confiance. Elle commercialise, par l'intermédiaire des banques d'émission, un produit très apprécié et sûr, qui peut être aménagé compte tenu des besoins de ses clients en fonction du genre de placement, de la durée et du volume. Vers la fin de l'année 2005, l'agence de rating Moody's Investor Service a confirmé la notation Aaa, si importante pour nos emprunts. Ce rating est basé sur le cadre rigoureux, institutionnalisé et légal de notre banque, ainsi que sur les caractéristiques spécifiques des lettres de gage; les deux ensemble minimisent d'une part le risque pour les investisseurs en lettres de gage et permettent d'autre part à nos membres d'obtenir des prêts à des conditions très attractives. La confiance repose d'autre part sur un fondement solide

5 et large de fonds propres renforcé chaque année par une partie du bénéfice, permettant ainsi le développement des affaires sans augmentation de capital. La sûreté des emprunts comprend plusieurs niveaux et inspire de ce fait une confiance très élevée.

La levée de fonds est bien établie, standardisée et dès lors simple ; il en va de même du placement des emprunts par l'entremise d'un syndicat bancaire permanent. Le taux d'intérêt des prêts sur lettres de gage est, grâce aux sûretés, à un niveau bas sans concurrence.

Après une période difficile entre la fondation et la fin des années quarante, les deux centrales se sont engagées sur le chemin du succès. Elles constituent aujourd'hui des acteurs indispensables sur le marché, même si le but cité précédemment et défini dans la loi ne pourra jamais être atteint. La tentative de remplacer la fonction de refinancement des centrales de gage par d'autres instruments, tels les Mortgage backed securities (MBS) – titrisation des hypothèques – a échoué jusqu'à ce jour.

La Banque des Lettres de Gage n'a cessé durant son existence de renforcer sa position. Elle s'est fixée pour but d'offrir également, à l'avenir à ses membres, des prêts sur mesure au prix du marché. Elle met à disposition des investisseurs de manière régulière et avec des volumes conséquents des obligations de la meilleure qualité adaptées aux opérations de mise en pension.

## Remerciements

Au nom du Conseil d'administration, je remercie les banques membres et les investisseurs pour leur fidélité, les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement compétent et les banques d'émission pour la collaboration efficiente. Ensemble nous atteignons le but d'une position compétitive dans l'intérêt commun.

Dr Max Gsell  
Président du Conseil d'administration  
Marche des affaires

A la fin de l'année, la Banque des Lettres de Gage comptait 225 banques membres (213 l'année précédente). 5 banques sont sorties pour des raisons de reprise ou de fusion. 17 banques ont été admises. 225 banques, dont 3 banques cantonales, ont sollicité des prêts.

Le bénéfice annuel de CHF 20.4 millions a diminué de CHF 0.8 million par rapport à l'année précédente.

En 2005, nous avons émis des lettres de gage pour un montant total de CHF 3'212 millions. 10 emprunts d'un montant total de CHF 2'852 millions ont été placés en émission publique et 3 emprunts de CHF 360 millions au total sous forme de placements privés.

6 emprunts publics de CHF 2'048 millions et 1 placement privé de CHF 100 millions sont arrivés à échéance, ce qui représente un montant total de CHF 2'148 millions. Les lettres de gage en circulation ont augmenté de CHF 1'064 millions. L'échéance des prêts correspond à celle des lettres de gage respectives (LLG 12).

En 2005, la direction s'est réunie à huit reprises. Les points les plus importants à l'ordre du jour ont été l'introduction du registre électronique des gages, l'externalisation de l'informatique, l'acquisition de nouveaux logiciels, ainsi que l'émission de nouvelles lettres de gage et le placement de capitaux.

Durant ses séances de 2005, la commission d'estimation a examiné les plus importantes propositions de couverture et a visité les biens fonciers les plus importants. Elle s'est réunie à cinq reprises.

Entre la date du bilan et la mise sous presse du rapport de gestion, aucun événement, qui aurait pu avoir des effets négatifs sur la fortune, la situation financière et bénéficiaire de l'année écoulée ne s'est produit.

Dr Jörg Schmid  
Directeur



# Bilan

## avant répartition du bénéfice

Actifs	2005 en CHF	2004 en CHF
Couverture des lettres de gage		
Prêts aux membres	21 603 500 000	20 523 900 000
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	66 500 000	82 100 000
	21 670 000 000	20 606 000 000
Actifs disponibles		
Liquidités	309 130	30 829
Créances sur les banques à vue	257 380	62 975
Créances sur les banques à terme	84 000 000	34 000 000
Créances hypothécaires	8 978 000	10 258 000
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	377 200 000	366 000 000
Obligations de caisse	0	2 300 000
Propres emprunts sur lettres de gage <sup>1</sup>	221 000 000	238 000 000
Immeubles appartenant à la banque	100 000	100 000
	691 844 510	650 751 804
Autres actifs		
Propres titres de participation	95 344	1 552 770
Compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons	62 866	84 785
Comptes de régularisation	185 888 159	187 639 479
Autres actifs	1 497 996	1 747 949
	187 544 365	191 024 983
Capital social non libéré	189 000 000	189 000 000
<b>Total actifs</b>	<b>22 738 388 875</b>	<b>21 636 776 787</b>
Produit des intérêts annuels de la couverture des lettres de gage	649 711 550	660 338 950
Valeur d'assurance incendie des immeubles	1 400 000	1 340 000
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles	400 000	380 000

<sup>1</sup> sont également admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse

7	Passifs	2005 en CHF	2004 en CHF
	Fonds de tiers		
	Emissions de lettres de gage	21 670 000 000	20 606 000 000
	Autres passifs		
	Lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	1 204 151	2 177 696
	Comptes de régularisation	367 059 739	349 922 176
	Autres passifs	25 684 612	19 121 967
		393 948 502	371 221 839
	Fonds propres		
	Capital-actions	300 000 000	300 000 000
	Réserve légale générale	22 200 000	18 000 000
	Réserve pour propres titres de participation	271 746	4 427 760
	Autres réserves <sup>1</sup>	331 303 954	315 147 940
	Bénéfice reporté	229 248	705 331
	Bénéfice de l'exercice	20 435 425	21 273 917
		674 440 373	659 554 948
	<b>Total des passifs</b>	<b>22 738 388 875</b>	<b>21 636 776 787</b>
	Montant des intérêts annuels versés sur lettres de gage	637 447 150	648 879 150
	Rapport entre les fonds propres et le total des fonds de tiers	2.816%	2.871%

<sup>1</sup> Autres réserves

Etat initial	315 147 940	299 147 940
Répartition du bénéfice	12 000 000	16 000 000
Prélèvement pour augmentation du capital-actions libéré	4 156 014	0
Total des autres réserves	331 303 954	315 147 940

# Compte de résultat

	2005 en CHF	2004 en CHF
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage résultant des		
Prêts aux membres	658 633 416	681 924 856
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	3 006 470	4 037 717
Produit des intérêts sur actifs disponibles résultant des		
Créances sur les banques	241 700	98 263
Créances hypothécaires	309 353	345 188
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	13 441 861	14 090 701
Obligations de caisse	46 188	146 694
Propres emprunts sur lettres de gage	7 826 979	8 647 969
Produits des dividendes sur propres titres de participation	64 565	84 360
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	-653 617 721	-678 996 381
Charges d'intérêts des engagements envers les banques	-18 329	-5 545
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	29 934 482	30 373 822
Résultat des opérations de commissions		
Produit des commissions	65 269	68 523
Charge des commissions	-6 664 272	-4 077 166
Sous-total résultat des opérations de commissions	-6 599 003	-4 008 643
Autres résultats ordinaires		
Gain réalisé sur la vente des propres titres de participation	2 557 885	0
Résultat des immeubles	0	6 000
Autres produits ordinaires	475 706	0
Autres charges ordinaires	-519 474	-37 475
Sous-total autres résultats ordinaires	2 514 117	-31 475
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	-1 361 394	-1 362 904
Autres charges d'exploitation	-697 190	-608 133
Frais d'émission	-463 025	-489 825
Sous-total charges d'exploitation	-2 521 609	-2 460 862
Bénéfice brut	23 327 987	23 872 842
Amortissements et réévaluations des actifs immobilisés	-2 950 415	-2 959 690
Résultat intermédiaire	20 377 572	20 913 152
Produits extraordinaires	57 853	384 177
Charges extraordinaires	0	-23 412
Bénéfice de l'exercice	20 435 425	21 273 917

## Répartition du bénéfice

9	Proposition à l'Assemblée générale	2005 en CHF	2004 en CHF
	Bénéfice reporté	229 248	705 331
	Bénéfice de l'exercice	20 435 425	21 273 917
	Bénéfice au bilan	20 664 673	21 979 248
	Versement d'un dividende maximum de 5 % sur le capital-actions libéré	5 550 000	5 550 000
	Attribution aux réserves légales générales	0	4 200 000
	Attribution aux autres réserves	15 000 000	12 000 000
	Bénéfice reporté	114 673	229 248

# Tableau de financement

en CHF	2005		2004	
	Origine des capitaux	Affectation des capitaux	Origine des capitaux	Affectation des capitaux
Flux de fonds du résultat opérationnel				
Bénéfice de l'exercice	20 435 425		21 273 917	
Amortissements et réévaluations des actifs disponibles	2 950 415		2 970 690	11 000
Comptes de régularisation	18 888 882			21 138 512
Dividende de l'exercice précédent		5 550 000		5 550 000
Solde	36 724 722			2 454 905
Flux de fonds des opérations de lettres de gage				
Prêts aux membres		1 079 600 000	87 500 000	
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	15 600 000		41 500 000	
Emprunts sur lettres de gage	1 064 000 000			129 000 000
Solde	0		0	
Flux de fonds des autres activités bancaires				
Créances hypothécaires	1 280 000		450 000	
Valeurs mises en pension auprès de la BNS		14 150 415		15 459 690
Obligations de caisse	2 300 000		3 000 000	
Propres emprunts sur lettres de gage	17 000 000		26 250 000	
Propres titres de participation	1 457 426			0
Autres actifs	249 953		213 904	
Lettres de gage et coupons échus mais non encaissés		973 545		22 281
Autres passifs	6 562 645			6 317 681
Solde	13 726 064		8 114 252	
Etat des liquidités				
Créances sur les banques à vue		172 486	117 289	
Créances sur les banques à terme		50 000 000		4 000 000
Engagements envers les banques à terme	0			2 000 000
Liquidités		278 300	223 364	
Solde		50 450 786		5 659 347

Annexe aux comptes annuels  
Informations relatives au bilan

11 Titres	2005			2004		
	%	Val.comptable <sup>1</sup> en CHF mio	Val.boursière en CHF mio	%	Val.comptable <sup>1</sup> en CHF mio	Val.boursière en CHF mio
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse						
Confédération	54.7	327	351	49.6	301	324
Cantons				3.3	20	21
Communes	1.7	10	11	1.6	10	11
Banques et Centrales d'émission	3.3	20	20	2.5	15	15
Divers	3.3	20	21	3.3	20	21
	63.0	377	403	60.3	366	392
			106.9%			107.1%
Obligations de caisse				0.4	2	2
						100.0%
Propres emprunts sur lettres de gage	37.0	221	231	39.3	238	250
			104.5%			105.2%
Total	100.0	598	634	100.0	606	644
			106.0%			106.2%

Propres titres de participation	2005		2004	
	Nombre	en CHF mille	Nombre	en CHF mille
Etat initial	4 560	1 553	4 560	1 553
Vente	-4 280	-1 458		
Etat final	280	95	4 560	1 553

Réserve pour propres titres de participation	2005		2004	
	Nombre	en CHF mille	Nombre	en CHF mille
Valeur comptable	280	95	4 560	1 553
Capital-actions non libéré CHF 630/action		177		2 875
Total		272		4 428

<sup>1</sup> La valeur comptable correspond à la valeur nominale

# Annexe aux comptes annuels

## Informations relatives au compte de résultat

Résultat des opérations de lettres de gage	2005 en CHF mille	2004 en CHF mille
Solde des intérêts		
Produit des intérêts des prêts sur lettres de gage	665 640	689 963
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	-653 618	-678 996
	12 022	10 967
Ristourne sur la charge d'intérêts	-4 000	-4 000
Frais d'émissions	-463	-490
Charges des commissions	-6 664	-4 077
	-7 127	-4 567
<b>Total</b>	<b>895</b>	<b>2 400</b>

12

Résultat des actifs disponibles <sup>1</sup>	2005 en CHF mille	2004 en CHF mille
Résultat des dépôts à terme/opérations de mise en pension		
Produit des intérêts des créances sur les banques	242	98
Charges d'intérêts des engagements envers les banques	-18	-6
	224	92
Résultat des créances hypothécaires	309	345
Résultat des valeurs mobilières		
Intérêts des valeurs admises en pension auprès de la BNS	13 442	14 091
Intérêts des obligations de caisse	46	147
Intérêts des propres emprunts sur lettres de gage	7 827	8 648
	21 315	22 886
Amortissements et réévaluations des actifs disponibles	-2 950	-2 960
<b>Total</b>	<b>18 898</b>	<b>20 363</b>

<sup>1</sup> sans immeubles appartenant à la banque

# Annexe aux comptes annuels

## Opérations hors bilan

13	Engagement de paiement	2005 en CHF	2004 en CHF
	Sur propres titres de participation	176 400	2 875 800

	Actifs mis en gage	2005 en CHF	2004 en CHF
	Total dont utilisé	10 000 000 0	10 000 000 0

	Actions propres	2005 en CHF	2004 en CHF
	Suite à la décision du 3.12. 2004, le Conseil d'administration a vendu des actions propres de la Banque des Lettres de Gage avec liquidation en janvier 2005.	0	262 860



### Principes de base

Les principes de comptabilisation, d'établissement du bilan et d'évaluation reposent sur le Code suisse des obligations, la Loi sur l'émission de lettres de gage, l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage, le Règlement de cotation de la Bourse suisse et les statuts de la Banque des Lettres de Gage. Ils fournissent une image de la situation de la fortune, des finances et du rendement conforme aux conditions effectives. Le principe du jour de clôture est appliqué.

### Principe général d'évaluation

Les créances et engagements figurant au bilan sont évalués individuellement.

**Evaluation de la couverture des lettres de gage, des liquidités, des créances et engagements à vue et à terme envers les banques, des créances hypothécaires, du compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons, des comptes de régularisation, des autres actifs et passifs, du capital social non libéré, des émissions de lettres de gage, du compte lettres de gage et coupons échus mais non encaissés.**

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale. Pour les risques de pertes reconnaissables, des correctifs de valeurs particuliers sont constitués.

### Actions propres

Les actions propres sont évaluées au prix d'acquisition moyen.

**Evaluation des valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse, des obligations de caisse, des propres emprunts sur lettres de gage.**

Les titres qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, ceux destinés à être conservés jusqu'à l'échéance à la valeur nominale. Pour les risques de pertes reconnaissables, des correctifs de valeurs individuels sont constitués.

**Evaluation de l'immeuble appartenant à la banque et des autres immobilisations corporelles**

La propriété par étage de la banque a été amortie à CHF 100 000. Le mobilier, le matériel de bureau et les machines, les logiciels et le hardware, de même que les frais d'entretien et de rénovation de la propriété de la banque sont imputés directement sur le compte de résultat.

### Régularisations

Toutes les charges et tous les produits sont délimités dans le temps.

**Modifications des principes comptables et d'évaluation**  
Aucune.

# Annexe aux comptes annuels

## Emprunts sur lettres de gage en cours

15	ISIN	Série No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libération	Echéance	Tranche en CHF mio	2005 en CHF mio	2004 en CHF mio
	CH 000 340 634 2	324	5.500	101.000	28.02.1995	28.02.2007		<sup>5</sup>	137
	CH 000 351 501 9	325	5.500	101.000	10.04.1995	10.04.2007		<sup>5</sup>	128
	CH 000 369 743 7	326	5.125	101.000	15.06.1995	15.06.2007		188	188
	CH 000 400 156 3	327	4.625	100.875	20.10.1995	20.10.2005		<sup>4</sup>	225
	CH 000 008 327 6	328 <sup>3</sup>	4.625	100.875	20.10.1995	20.10.2005		<sup>4</sup>	100
	CH 000 081 037 1	329	4.125	100.750	15.12.1995	15.12.2005	255		
	CH 000 081 037 1	329 <sup>1</sup>	4.125	99.900	20.06.2000	15.12.2005	350	<sup>4</sup>	605
	CH 000 552 492 8	334	4.125	100.875	20.12.1996	20.12.2006		167	167
	CH 000 553 120 4	335 <sup>3</sup>	4.125	100.875	20.12.1996	20.12.2006		70	70
	CH 000 572 789 3	336	4.000	101.000	14.02.1997	14.02.2007	190		
	CH 000 572 789 3	336 <sup>1</sup>	4.000	101.150	15.03.2000	14.02.2007	383	573	573
	CH 000 602 637 8	337	3.500	100.625	27.03.1997	27.03.2007	300		
	CH 000 602 637 8	337 <sup>1</sup>	3.500	100.300	27.03.1997	27.03.2007	114		
	CH 000 602 637 8	337 <sup>2</sup>	3.500	100.000	30.06.1997	27.03.2007	376	790	790
	CH 000 697 162 3	338	4.000	101.375	01.09.1997	01.09.2009	200		
	CH 000 697 162 3	338 <sup>1</sup>	4.000	101.000	15.10.1997	01.09.2009	320	520	520
	CH 000 680 246 3	339	3.250	100.625	31.07.1997	31.07.2005	290		
	CH 000 680 246 3	339 <sup>1</sup>	3.250	98.200	15.11.1999	31.07.2005	328	<sup>4</sup>	618
	CH 000 793 073 5	341	4.000	100.850	12.12.1997	12.12.2007		335	335
	CH 000 838 034 4	342	3.500	101.400	20.01.1998	20.01.2008	300		
	CH 000 838 034 4	342 <sup>1</sup>	3.500	101.300	25.01.2002	20.01.2008	211		
	CH 000 838 034 4	342 <sup>2</sup>	3.500	101.320	21.05.2002	20.01.2008	302	813	813
	CH 000 850 773 0	343	3.375	101.300	05.03.1998	05.03.2010	270		
	CH 000 850 773 0	343 <sup>1</sup>	3.375	100.125	20.05.1998	05.03.2010	300		
	CH 000 850 773 0	343 <sup>2</sup>	3.375	99.250	30.09.1998	05.03.2010	430	1.000	1.000
	CH 000 919 733 3	346	3.125	100.900	15.07.1998	15.07.2006	240		
	CH 000 919 733 3	346 <sup>1</sup>	3.125	101.500	15.11.2001	15.07.2006	160	400	400
	CH 000 966 314 4	348	3.625	100.750	20.11.1998	20.11.2009	350		
	CH 000 966 314 4	348 <sup>1</sup>	3.625	100.875	15.09.1999	20.11.2009	290	640	640
	CH 000 988 664 6	349	3.375	101.250	25.01.1999	25.01.2011	280		
	CH 000 988 664 6	349 <sup>1</sup>	3.375	103.700	31.05.1999	25.01.2011	210	490	490
	CH 000 392 046 6	350	2.750	101.150	15.03.1999	15.03.2007		535	535
	CH 001 033 187 1	352	4.000	100.700	10.01.2000	10.01.2010		390	390
	CH 001 078 663 7	353	4.500	100.400	31.05.2000	31.05.2011		380	380
	CH 001 106 992 6	354	4.125	100.375	15.08.2000	15.08.2006		415	415

<sup>1</sup>Première augmentation

<sup>2</sup>Deuxième augmentation

<sup>3</sup>Placement privé

<sup>4</sup>Remboursé en 2005

<sup>5</sup>Remboursé en 2005 par résiliation anticipée

ISIN	Série No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libération	Echéance	Tranche en CHF mio	2005 en CHF mio	2004 en CHF mio
CH 001 126 221 6	355	4.250	100.950	16.10.2000	16.10.2010		388	388
CH 001 148 217 8	356	4.250	100.300	30.11.2000	30.11.2011		362	362
CH 001 176 177 9	357	3.875	100.700	10.01.2001	10.01.2013	335		
CH 001 176 177 9	357 <sup>1</sup>	3.875	101.550	01.10.2001	10.01.2013	346	681	681
CH 001 199 806 6	358	3.625	100.450	15.03.2001	15.03.2008		355	355
CH 001 230 233 4	359	3.875	100.450	31.05.2001	31.05.2012		368	368
CH 001 254 185 7	360	3.375	100.500	27.06.2001	27.06.2006	250		
CH 001 254 185 7	360 <sup>1</sup>	3.375	100.650	14.08.2001	27.06.2006	206	456	456
CH 001 376 917 6	361	4.000	100.800	15.03.2002	15.03.2014		259	259
CH 001 433 598 5	362	3.375	100.730	01.07.2002	01.07.2009		249	249
CH 001 451 674 1	363	2.750	100.400	15.08.2002	15.08.2006		373	373
CH 001 464 591 2	364	2.125	100.300	02.09.2002	02.09.2005		<sup>4</sup>	335
CH 001 488 637 5	365	2.000	100.130	15.10.2002	15.10.2006	454		
CH 001 488 637 5	365 <sup>1</sup>	2.000	102.070	31.12.2003	15.10.2006	182	636	636
CH 001 498 378 4	366 <sup>3</sup>	3.240	100.300	15.10.2002	15.10.2015		85	85
CH 001 539 277 9	367	2.125	100.400	15.01.2003	15.01.2010		217	217
CH 001 543 196 5	368 <sup>3</sup>	1.300	98.680	05.02.2003	05.03.2007		100	100
CH 001 543 197 3	369 <sup>3</sup>	1.600	98.820	05.02.2003	05.02.2008		200	200
CH 001 559 344 2	370 <sup>3</sup>	2.160	100.000	25.02.2003	15.01.2010		149	149
CH 001 575 462 2	371	1.375	100.220	31.03.2003	31.03.2008	260		
CH 001 575 462 2	371 <sup>1</sup>	1.375	100.220	04.06.2004	31.03.2008	433	693	693
CH 001 596 933 7	372	1.875	100.250	20.05.2003	20.05.2008		656	656
CH 001 608 055 5	373 <sup>3</sup>	2.030	100.300	23.05.2003	23.10.2009		137	137
CH 001 620 140 9	374 <sup>3</sup>	2.670	100.200	19.06.2003	19.06.2015		85	85
CH 001 631 570 4	375	2.625	100.400	09.07.2003	09.07.2014	296		
CH 001 631 570 4	375 <sup>1</sup>	2.625	98.800	31.08.2004	09.07.2014	192	488	488
CH 001 660 565 8	376	2.250	100.600	01.09.2003	01.09.2009	418		
CH 001 660 565 8	376 <sup>1</sup>	2.250	101.120	20.10.2004	01.09.2009	207	625	625
CH 001 683 044 7	377	2.625	100.000	17.10.2003	17.10.2011		434	434
CH 001 702 390 1	378	2.875	100.125	11.11.2003	11.11.2013		377	377
CH 001 744 309 1	379 <sup>3</sup>	1.435	100.000	31.12.2003	15.10.2006		150	150
CH 001 783 242 6	380	2.375	100.650	16.02.2004	16.02.2011		354	354
CH 001 783 440 6	381 <sup>3</sup>	2.450	100.400	16.02.2004	16.02.2011		150	150
CH 001 798 073 8	382	2.375	100.430	15.03.2004	15.03.2012		345	345
CH 001 816 917 4	383	1.625	100.170	14.04.2004	14.04.2009	621		

<sup>1</sup>Première augmentation<sup>2</sup>Deuxième augmentation<sup>3</sup>Placement privé<sup>4</sup>Remboursé en 2005

17	ISIN	Série No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libération	Echéance	Tranche en CHF mio	2005 en CHF mio	2004 en CHF mio
	CH 001 816 917 4	383 <sup>1</sup>	1.625	101.160	13.05.2005	14.04.2009	126	747	621
	CH 001 892 664 9	384	2.750	100.600	15.07.2004	15.07.2011		272	272
	CH 001 929 377 5	385 <sup>3</sup>	2.410	100.400	31.08.2004	31.01.2011		200	200
	CH 001 962 401 1	386 <sup>3</sup>	2.310	100.350	20.10.2004	20.12.2010		150	150
	CH 002 013 277 2	387 <sup>3</sup>	1.520	100.150	15.12.2004	14.03.2008		137	137
	CH 002 037 102 4	388	2.375	100.100	20.01.2005	20.01.2014		340	
	CH 002 074 200 0	389 <sup>3</sup>	2.030	100.000	01.03.2005	01.03.2012		110	
	CH 002 074 199 4	390 <sup>3</sup>	1.920	100.000	01.03.2005	01.03.2011		150	
	CH 002 108 980 7	391	2.500	100.070	11.04.2005	10.04.2015		308	
	CH 002 131 661 4	392	2.000	100.700	29.04.2005	29.04.2013	336		
	CH 002 131 661 4	392 <sup>1</sup>	2.000	101.350	30.06.2005	29.04.2013	137		
	CH 002 131 661 4	392 <sup>2</sup>	2.000	100.470	15.11.2005	29.04.2013	164	637	
	CH 002 213 823 1	393	1.750	100.180	02.08.2005	02.08.2012		212	
	CH 002 251 502 4	394	2.250	100.860	02.09.2005	02.09.2016		252	
	CH 002 286 298 8	395	2.125	100.710	20.10.2005	19.10.2018		277	
	CH 002 319 437 3	396	2.250	100.590	15.11.2005	15.11.2017		239	
	CH 002 343 801 0	397	2.500	100.200	15.12.2005	13.12.2019		461	
	CH 002 345 159 1	398 <sup>3</sup>	2.490	100.000	15.12.2005	15.12.2016		100	
	Total							21 670	20 606

Toutes les séries peuvent être augmentées. Elles ont une durée fixe sans possibilité de résiliation.

<sup>1</sup>Première augmentation

<sup>2</sup>Deuxième augmentation

<sup>3</sup>Placement privé

# Annexe aux comptes annuels

## Emprunts sur lettres de gage émis et remboursés en 2005

ISIN	Série No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libération	Echéance	rem en CHF mio	nouveau en CHF mio	Durée Année/ Mois/Jour
CH 002 037 102 4	388	2.375	100.100	20.01.2005	20.01.2014		340	9/00/00
CH 002 074 200 0	389 <sup>3</sup>	2.030	100.000	01.03.2005	01.03.2012		110	7/00/00
CH 002 074 199 4	390 <sup>3</sup>	1.920	100.000	01.03.2005	01.03.2011		150	6/00/00
CH 000 340 634 2	324	5.500			28.02.2005	-137		
CH 002 108 980 7	391	2.500	100.070	11.04.2005	10.04.2015		308	9/11/29
CH 000 351 501 9	325	5.500			10.04.2005	-128		
CH 002 131 661 4	392	2.000	100.700	29.04.2005	29.04.2013		336	8/00/00
CH 001 816 917 4	383 <sup>1</sup>	1.625	101.160	13.05.2005	14.04.2009		126	3/11/01
CH 002 131 661 4	392 <sup>1</sup>	2.000	101.350	30.06.2005	29.04.2013		137	7/09/29
CH 002 213 823 1	393	1.750	100.180	02.08.2005	02.08.2012		212	7/00/00
CH 000 680 246 3	339	3.250			31.07.2005	-618		
CH 002 251 502 4	394	2.250	100.860	02.09.2005	02.09.2016		252	11/00/00
CH 001 464 591 2	364	2.125			02.09.2005	-335		
CH 002 286 298 8	395	2.125	100.710	20.10.2005	19.10.2018		277	12/11/29
CH 000 400 156 3	327	4.625			20.10.2005	-225		
CH 000 008 327 6	328 <sup>3</sup>	4.625			20.10.2005	-100		
CH 002 131 661 4	392 <sup>2</sup>	2.000	100.470	15.11.2005	29.04.2013		164	7/03/14
CH 002 319 437 3	396	2.250	100.590	15.11.2005	15.11.2017		239	12/00/00
CH 002 343 801 0	397	2.500	100.200	15.12.2005	13.12.2019		461	13/11/28
CH 002 345 159 1	398 <sup>3</sup>	2.490	100.000	15.12.2005	15.12.2016		100	11/00/00
CH 000 081 037 1	329	4.125			15.12.2005	-605		
Total						-2 148	3 212	
Augmentation							1 064	

<sup>1</sup>Première augmentation

<sup>2</sup>Deuxième augmentation

<sup>3</sup>Placement privé

# Organisation

## 19 Conseil d'administration<sup>1</sup>

Dr Max Gsell, Président	Membre du Conseil d'administration de la Valiant Holding, Berne
Erich Hort, Vice-Président	Membre du Conseil d'administration de la Banque Migros, Zurich
Claudine Amstein	Directrice CVCI - Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Lausanne (nommée par le Conseil fédéral jusqu'à fin 2006)
Hans-Mathias Käppeli	Président de la Direction de la Neue Aargauer Bank, Aarau
Dr Franz Renggli	Directeur de la Hypothekarbank Lenzburg, Lenzburg
Walter Studer	Président de la Direction de la Banque Raiffeisen Seeland, Studen
Dr Pierin Vincenz	Président de la Direction du Groupe Raiffeisen, St-Gall
Bernard Voirol	Directeur de la Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg, Fribourg (jusqu'au 24.05.2005)
Rolf Zaugg	Président de la Direction de la Clientis Sparkasse Zürcher Oberland, Wetzikon (à partir du 24.05.2005)

## Direction

Dr Jörg Schmid	Présidence
Dr Max Gsell	
Erich Hort	

## Commission d'estimation<sup>2</sup>

Dr Jörg Schmid	Présidence
Dr Max Gsell	
Erich Hort	
Andrea Theus	

## Organe exécutif

Dr Jörg Schmid	Directeur
Andrea Theus	Vice-Directeur
Patrick Eichenberger	Mandataire commercial (à partir du 15.06.2005)

## Organes de révision

Secrétariat de la Commission fédérale des banques, Berne
PricewaterhouseCoopers AG, Zurich

<sup>1</sup> Durée du mandat jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2007

<sup>2</sup> Les tâches principales sont des décisions sur les propositions de l'organe exécutif relatives aux valeurs de couverture des objets mis en gage, Attestation concernant l'existence de la couverture légale au sens de l'art. 9 de la Loi sur l'émission de lettres de gage, Vérification de la couverture d'assurance des immeubles mis en gage, et surveillance de la couverture des prêts.

## PricewaterhouseCoopers SA

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe, pages 6 à 18) de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles de présentation des comptes applicables à la Banque des Lettres de Gage. En outre, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition d'affectation du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 20 mars 2006

PricewaterhouseCoopers SA  
Hugo Schürmann  
Urs Christen

## Secrétariat de la Commission fédérale des banques

20

Conformément à l'art. 42 de la Loi fédérale sur l'émission de lettres de gage, le Secrétariat de la Commission fédérale des banques est chargé de contrôler les Centrales de lettres de gage. Nous avons vérifié avec la société d'audit les comptes annuels de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire, Zurich, arrêtés au 31 décembre 2005.

Sur la base des résultats de l'audit, nous pouvons confirmer que:

- les comptes annuels 2005 sont conformes quant à la forme et au fond, aux prescriptions légales, statutaires et réglementaires,
- les dispositions de la Loi sur l'émission des lettres de gage ont été respectées.

Berne, le 21 mars 2006

Secrétariat de la Commission fédérale des banques  
Daniel Zuberbühler, Directeur  
Samuel Schaller, Banques/Négociants

## Ligne directrice

La Banque des Lettres de Gage met l'accent sur la sécurité, la stabilité et la pérennité.

Pour nos membres, nous sommes la source de refinancement fiable pour des prêts à long terme à des taux avantageux.

Pour les investisseurs, nous sommes un débiteur de premier ordre très apprécié qui émet régulièrement avec la meilleure notation des produits standardisés, bien introduits sur le marché et admis en pension.

Nous nous efforçons de créer et d'offrir des produits (lettres de gage/prêts) et des prestations de première qualité, simples à l'usage et – pour autant que les dispositions légales restrictives le permettent – innovateurs, souples et adaptés au marché.

Nous plaçons nos fonds propres en premier lieu selon des critères de sécurité et en second lieu dans une optique d'optimisation du rapport risque/rendement. Notre corporate governance est moderne, sans pour autant suivre la mode.

Nous œuvrons comme une entreprise commerciale.

Pour nos collaborateurs, nous sommes un employeur progressiste et attractif qui exige beaucoup de conscience professionnelle.

Une banque est actionnaire de la Banque des Lettres de Gage avant tout pour avoir accès au marché des capitaux. Compte tenu de notre solidité financière et de la stabilité de nos résultats, nous avons l'intention de verser continuellement le dividende maximum (5%).



**Impression et composition**

Lichtdruck AG, Dielsdorf

**Source**

Banque des Lettres de Gage

d'Établissements suisses

de Crédit hypothécaire

Case postale

Nansenstrasse 16

8050 Zurich

Téléphone 044 315 44 55

Téléfax 044 315 44 66

[www.pfandbriefbank.ch](http://www.pfandbriefbank.ch)

Texte traduit de l'allemand